

« S-i-t-u-é- en difficulté, c'est que tu participes pas'sez! »

Raphaël Riente

Number 140, Winter 2006

Les difficultés d'apprentissage

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/50482ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Riente, R. (2006). « S-i-t-u-é- en difficulté, c'est que tu participes pas'sez! ». *Québec français*, (140), 78–79.

« S-i-t-u-é- en difficulté, c'est que tu participes pas'sez ! »

De nombreuses études l'ont déjà montré : l'accord du participe passé est la hantise de beaucoup d'élèves du secondaire, hantise qui persiste chez plusieurs d'entre eux au-delà des études collégiales et universitaires. Et pour cause : le verbe est essentiellement l'élément le plus difficile de la langue à cause de ses complexes variations morphologiques. En plus des difficultés causées par toutes les désinences possibles des verbes des trois groupes, les participes passés ont cinq terminaisons différentes au masculin singulier (-s-, -i-, -t-, -u-, -é-) qui varient selon le genre et le nombre du donneur. Ils sont régis par des règles d'accord difficiles à apprendre, mais, surtout, à appliquer en situation d'écriture puisqu'elles sous-tendent plusieurs dizaines de connaissances. Les évaluateurs du MEQ (1997), dans l'étude de 1995 portant sur les résultats des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture de 3^e année du secondaire, révèlent que « les difficultés des élèves se situent clairement sur le plan de la conjugaison et de l'accord des verbes » et que « la grande faiblesse des élèves en orthographe grammaticale [...] est inquiétante ». À leur avis, « des interventions pédagogiques particulières en grammaire se révèlent nécessaires ».

En 1999, nous avons entrepris une petite étude sur quelques élèves, qui portait sur les processus cognitifs et les types de connaissances mis en œuvre en situation d'accord du participe passé. Parmi nos objectifs, nous voulions savoir quelles étaient les connaissances et les lacunes des élèves dans ce type d'accord grammatical pour tenter, ensuite, de proposer des pistes didactiques susceptibles de combler leurs lacunes.

Les lacunes

Les élèves de 2^e secondaire que nous avons observés ne reconnaissaient pas le pronom relatif « que » comme un donneur d'accord et la plupart d'entre eux avaient de la difficulté à identifier le pronom personnel « l' » (ainsi que tous les pronoms personnels ayant la fonction cd – le, la, les, que, nous, vous, m', t', s', etc.). Par contre, ils ont su attribuer cette fonction au pronom « lesquelles », peut-être à cause de l'évidence de ses marques morphologiques (féminin, pluriel), que les pronoms « l' » et « que » ne montrent pas.

Nous avons aussi constaté que les élèves pouvaient plus facilement analyser les fonctions des éléments dans des phrases de base de type affirmatif (sujet + verbe + cd), même si au moins la moitié d'entre eux, surtout les sujets les plus faibles, commettaient des erreurs d'analyse dans d'autres types de phrases, par exemple de type interrogatif, ou dans des phrases où le verbe est employé sans complément. Par contre, tous les élèves ont su transformer ou réduire des phrases en phrases de base afin de trouver un donneur cd ou sujet, ou pour rap-

procher les éléments qui facilitent la compréhension de leurs relations grammaticales. Certains ont procédé à d'autres opérations d'ordre linguistique, telles que la permutation, la substitution et l'addition.

Par ailleurs, certains élèves moyens et faibles (et même un sujet fort) ont montré qu'ils ne connaissaient pas les finales du masculin singulier des participes passés (par exemple, « pris » et « aplati »). Certains ont même confondu les désinences verbales des verbes conjugués avec les marques du genre et nombre employées pour accorder les participes, montrant ainsi qu'ils ne connaissaient pas la différence entre « conjuguer » et « accorder » un verbe. En fait, les élèves les plus faibles ont eu de la difficulté à reconnaître les constructions verbales des temps composés (auxiliaire + participe).

Du côté des règles, plusieurs élèves, tant les forts que les moyens et les faibles, n'ont pu énoncer avec précision les règles d'accord du participe passé employé avec les auxiliaires « être » et « avoir » en raison de certaines lacunes terminologiques ou théoriques.

Enfin, quelques élèves n'ont pas su identifier des participes passés employés seuls, et les sujets faibles et moyens n'ont pas toujours reconnu les participes passés employés seuls, placés en tête de phrase.

Pistes didactiques

Nous pouvons retenir de ces données que les élèves, en général, ont beaucoup de difficulté à identifier les participes passés, et que les plus faibles reconnaissent rarement les constructions verbales composées (auxiliaire + participe passé). Ils ne sont pas assez entraînés à ce genre de situation d'accord, puisque les exercices les plus communément travaillés en classe sont ceux où les participes passés et leurs constructions verbales sont déjà identifiés, soit par des parenthèses soit par leur soulignement. Dans ce cas, il importe d'utiliser des exercices qui visent la reconnaissance des participes et de leurs constructions verbales.

Ensuite, il s'agit de mettre l'accent sur les pronoms cd donneurs d'accord (le, la, les, l', que, nous, vous, m', t', s', etc.) à l'aide de phrases sans accord que l'on transforme en ajoutant un pronom et que l'on compare tout de suite avec la phrase de départ (ex: *J'ai vu les étoiles. Je les ai vues.*). L'apprentissage se trouve facilité lorsque les élèves peuvent comparer les phrases qu'ils ont eux-mêmes transformées.

Enfin, on peut utiliser d'autres activités de réinvestissement dans lesquelles on favorise le transfert des apprentissages, comme la construction de phrases interrogatives, exclamatives et emphatiques à partir de phrases affirmatives. En trans-

formant les phrases de départ, les élèves doivent aussi s'attarder sur l'accord du participe qui apparaît soudainement. La transformation de phrases de forme active en forme passive est aussi un bon exercice d'application et de réinvestissement de connaissances.

Bref, les élèves doivent être placés dans des situations où ils apprennent à reconnaître les indices ou les conditions propices aux accords des participes passés. Puis, il leur faut réinvestir ces nouvelles connaissances dans des situations réelles d'écriture où ils accordent une importance marquée aux accords.

Par ailleurs, toutes les connaissances déclaratives dont les élèves ont besoin sont présentes dans les grammaires employées en classe, même si elles sont éparpillées dans diverses sections ; par contre, les connaissances procédurales et conditionnelles sont en quelque sorte inexistantes alors qu'elles s'avèrent essentielles. Il s'agit donc pour l'enseignant d'exploiter ces deux dernières connaissances dans des exercices appropriés.

Les connaissances conditionnelles

Pour obtenir le maximum de succès, on doit concentrer les efforts sur les connaissances conditionnelles requises en situation d'accord du participe passé, non seulement parce qu'elles sont moins connues des élèves (et souvent plus erronées), mais particulièrement parce qu'elles sont, selon Tardif (1999), des connaissances responsables du transfert des connaissances. Un accord correct est impossible sans la connaissance déclarative d'une règle d'accord ou sans la connaissance procédurale de l'application de cette règle. Cependant, les connaissances conditionnelles permettent à l'élève, entre autres, 1) de savoir quand avoir recours aux autres connaissances (déclaratives et procédurales), 2) de connaître les conditions d'application de ces connais-

ces et 3) de pouvoir reconnaître ces conditions dans une situation nouvelle, ce qui fait en sorte que le transfert puisse se produire et que l'apprentissage se solidifie.

Voici les principales connaissances conditionnelles qui sont à la source des erreurs d'accord et qui devraient être travaillées en classe : l'identification du donneur d'accord (sous la forme d'un pronom cd), la reconnaissance du participe passé, des auxiliaires avoir et être, et de la structure auxiliaire + participe des temps composés.

Enfin, il faut souligner que, en général, le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir reste invariable. Dans les autres cas, il s'accorde lorsqu'un pronom cd (donneur) lui est antéposé, ou dans des phrases interrogatives, exclamatives ou emphatiques dans lesquelles le groupe du nom antéposé est donneur d'accord. Il faut donc pratiquer autant l'accord du participe que son invariabilité avec des exemples variés et comparés, dans des situations d'apprentissage différentes.

Bref, l'accord du participe passé est une opération complexe qui demande nécessairement des interventions de longue durée, structurées et planifiées, et des efforts considérables de la part de l'apprenant. Il s'agit de laisser tomber les exercices conventionnels que l'on retrouve répétés année après année dans les cahiers, et de préparer enfin des activités d'écriture qui prennent en compte la complexité du processus d'accord et les connaissances « oubliées » qui y sont reliées.

Référence

RIENTE, R., « Processus cognitifs et types de connaissances mis en œuvre en situation d'accord du participe passé ». Mémoire de maîtrise en linguistique, didactique des langues, UQAM, 1999.

CONGRÈS ANNUEL • 23-24-25 MARS 2006

Le plus important congrès en matière d'adaptation scolaire



AQETA
Association québécoise
des troubles d'apprentissage

*Mes réussites, plus que jamais
l'affaire de tous !*

L'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA) existe depuis 40 ans. Elle a pour mission :

- de faire connaître les troubles d'apprentissage ;
- de soutenir les parents et les représenter ;
- d'outiller les enseignants et enseignantes.



INFORMATION : 514 847-1324 (poste 27) www.aqeta.qc.ca